

Appel à communications - colloque Accompagnement en fin de vie



Appel à communications

Colloque scientifique francophone

« Accompagnement en fin de vie dans le champ du cancer : les apports de la recherche en Sciences humaines et sociales, Santé publique et Recherche interventionnelle en santé des populations »

Newcap Event Center, Paris - 11 & 12 décembre 2024

Coordonnées de l'auteur principal

Civilité

M.

Prénom

adrien

Nom

evin

E-mail

adrien.evin@chu-nantes.fr

Organisme

CHU de nantes / Nantes Université / INSERM

Unité / département

Unité de soins palliatifs / U1246 SPHERE "methodS in Patient centered outcomes and HHealth ResEarch"

Adresse

Boulevard Jacques MONOD
NANTES, 44093
France

Informations générales

Sélectionner un type de soumission pour compléter les champs suivants.

Type de soumission

Communication orale ou poster

Axe du colloque

1/ Perceptions et représentations.

Titre du résumé

Légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté : opinions des patients atteints d'un cancer avancé - étude transversale multicentrique

Coordonnées de l'auteur

Coordonnées des co-auteurs

Nombre de co-auteurs

6

Co-auteur 1

sébastien salas APHM

Co-auteur 2

guillaume economos HCL

Co-auteur 3

epal team france

Co-auteur 4

Damien Hugue CH Toulon

Co-auteur 5

Christine Mateus IGR

Co-auteur 6

Karine Baumstarck Aix-Marseille université

Détail du projet (poster & communication orale)

Contexte, Méthode, Résultats et Conclusions

Contexte/objectifs : Le gouvernement français a voté en février 2016 une nouvelle loi dite loi Claeys-Leonetti, qui instaure le droit à la sédation profonde et continue, confirme l'interdiction de l'euthanasie et exclut le suicide médicalement assisté. L'objectif de ce travail était de recueillir l'opinion des patients sur la sédation continue et la légalisation de l'aide médicale à mourir et d'explorer les déterminants associés aux opinions favorables et défavorables.

Méthodes : Nous avons réalisé une étude prospective multicentrique nationale française auprès de patients hospitalisés dans 14 unités de soins palliatifs entre 2016 et 2020. Le questionnaire enregistrait le niveau de douleur, la qualité de vie liée à la santé (EORCT QLQ-C15Pal), le soutien familial, la croyance en Dieu et la pratique d'une religion. La dernière question faisait référence à l'opinion du participant sur la légalisation de l'euthanasie, du suicide médicalement assisté et de la sédation profonde et continue.

Résultats : 331 patients atteints d'un cancer incurable localement avancé ou métastatique dans 14 unités de soins palliatifs ont été interrogés. 48,6 % des participants ont exprimé une opinion favorable au suicide médicalement assisté et 27,2 % une opinion défavorable à sa légalisation. En ce qui concerne l'euthanasie, 52 % des patients étaient favorables à sa légalisation. En analyse univariée, le seul facteur déterminant l'opinion est la croyance en Dieu.

Discussions/Conclusions : Alors que la plupart des Français en bonne santé sont favorables à la légalisation de l'euthanasie, seule la moitié des patients en soins palliatifs ont exprimé cette opinion. Le seul facteur déterminant identifié est un facteur culturel indépendant des autres variables étudiées. Ce facteur commun a été retrouvé dans d'autres études menées sur des cohortes d'autres pays. Cette étude contribue à la connaissance et à la réflexion sur l'impact des croyances et valeurs personnelles des patients sur leurs opinions concernant l'euthanasie et le suicide assisté.

Message principal

Les patients atteints de cancer suivi par une équipe de soins palliatifs sont moins favorables que la population générale à l'euthanasie ou au suicide assisté.